

Mise en ligne : 13 décembre 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (Léopold Bernard, fondateur) 93 *bis*, rue Boresse, Saïgon

Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 566 :
Théâtre municipal, boulevard Bonard.
Théâtre annamite, rue Bourdais.
Théâtre rue Marchaise.
[Théâtre rue Boresse.](#)
Théâtre Da-kao.

Testament de Léopold BERNARD¹
1^{er} janvier 1918

.....
Je donne à mon cousin Oscar de Jouvancourt mon théâtre des Variétés de la rue Boresse avec tout le matériel mobilier qui s'y trouve.
.....

RACHAT PAR LUONG KHAC-NINH

Une soirée de gala
(*L'Écho annamite*, 1^{er} septembre 1928)

Une soirée de théâtre annamite aura lieu demain soir, 2 septembre, à 19 heures, au profil de la société de secours mutuel des Plantons indigènes de commerce, d'industrie et d'administration de Cochinchine, avec le concours de la troupe *Ngoc nu-Ban* (anciennement *Chanh-luân-Ban*), au théâtre de M. Luong khac-Ninh, rue Boresse. On y jouera, la pièce *Tiêu-anh Phung loan trào*.

Un grave incendie détruit plus de 200 paillotes
dans la nuit de samedi à dimanche
(*L'Écho annamite*, 5 mars 1929)

.....

Paniques

Pendant que l'incendie dévorait ainsi tout un quartier, causant la ruine de malheureux ouvriers — et en comptant une moyenne de 5 habitants par paillote, ce qui n'est guère, cela ferait près de 900 personnes sans abri —, dans les théâtres, la

¹ Également propriétaire des « Casino » (cinémas) de la rue Pellerin, de Dakao, Govap et Cholon.

représentation se continuait. Mais quelqu'un cria « au feu » et ce fut la panique. Dans les deux salles de spectacle [rue Boresse](#) et rue Lefèbvre, il y eut quelques blessés qui furent transportés à l'hôpital.

.....

Dans nos théâtres

Une sage mesure est prise pour la sécurité des spectateurs

N'est elle pas un peu tardive ?
(*L'Écho annamite*, 20 mars 1929)

Le président de la commission municipale de Saïgon, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 11 juillet 1908 portant réorganisation des municipalités de Saïgon, Hanoï et Haïphong. et spécialement l'article 79, paragraphe 6 du dit décrets

Vu le décret du 11 décembre 1928 portant règlement sur la protection de la santé publique en Indochine.

Attendu que l'annonce de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 2 au 3 mars 1929, à l'angle du boulevard Galliéni et de la rue de Dixmude, a jeté la panique parmi les spectateurs d'un théâtre annamite voisin.

Attendu que ceux-ci, voulant sortir tous à la fois, se sont précipités vers les issues existantes, lesquelles ont été reconnues insuffisantes ;

Attendu que, du fait de la bousculade qui en est résultée, un certain nombre de personnes ont été blessées ;

Attendu que pour éviter le retour de pareils faits qui pourraient avoir de graves conséquences, en cas d'incendie dans le théâtre même, il appartient à l'autorité municipale de prendre des mesures en vue d'assurer la sécurité du public dans les salles de spectacle ;

Sur la proposition du secrétaire général de la mairie.

Arrête :

Article 1^{er}. — Une commission composée de :

M. Reich, commissaire municipal, président ;

M. Nguyễn van Thom, commissaire municipal, membre ;

M. le Dr Guérin, directeur du Service d'hygiène, membre ;

M. Brunet, commissaire central, membre ;

M. Gruet, architecte de la Ville, membre ;

M. Loussert, contrôleur stagiaire, secrétaire ;

Est nommée à l'effet de vérifier si les salles des spectacles remplissent bien toutes les conditions au point de vue de la sécurité et de l'hygiène publiques et de faire, le cas échéant, toutes propositions utiles.

ARTICLE 2. — Le secrétaire général de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 18 mars 1929,

Le président de la commission municipale

Signé : THOLANCE

Regrettons seulement qu'il ait fallu, pour que l'une des municipalités saïgonnaises s'occupe de cette grave question, de tristes accidents.

Nous invitons la municipalité de Cholon à suivre cet exemple. Mieux vaut tard que jamais !

N. D. L. R.

Grande Soirée de gala au profit des sinistrés de France
(*L'Écho annamite*, 8 avril 1930)

Le comité de la Société des études indochinoises a le plaisir de faire part au public saïgonnais, européen et indigène, qu'une grande soirée de théâtre annamite classique sera donnée par la troupe de M. Luong khac-Ninh, en son théâtre des Variétés, 93 bis, rue Bourse, le samedi 12 avril 1930, à 21 heure. au profit des sinistrés du Midi de la France.

La pièce choisie, dont un programme en français, avec résumé détaillé, sera distribué à l'entrée, présente un très grand intérêt artistique. Il est inutile d'insister sur l'intérêt évident de cette manifestation, proposée par M. Luong khac-Ninh, d'artistes indigènes dont la réputation n'est plus à faire, et qui viennent spontanément mettre leur talent au service d'une si belle œuvre.

La Société des études indochinoises espère que le public saïgonnais répondra à son appel et qu'il viendra nombreux applaudir les artistes.

Prix des places : 1 p. 00 ; 0 p. 60 ; 0 p. 40 ; 0 p. 20. Une quête sera faite pendant la représentation.

(Communiqué par la Société des études indochinoises)

Théâtre

—○—
LES INONDATIONS DE FRANCE
(*L'Écho annamite*, 9 avril 1930)

.....
Nous rappelons ... à nos lecteurs, en particulier les amateurs de notre théâtre classique, que [M Luong-Khac-Ninh](#), conseiller privé, membre de la Société des études indochinoises, [directeur du théâtre bien connu de la rue Bourse](#), donnera, dans son établissement, le samedi prochain 12 avril courant, une soirée de gala de « hat-bô », au profit des sinistrés de France. On trouvera une belle occasion de se distraire, tout en faisant le bien. Nous espérons que nombre de nos amis seront exacts au rendez-vous, d'autant que les artistes de la troupe Luong khac Ninh ont une réputation qui se passe de publicité. Mais, ne serait ce que pour soulager un peu la misère des inondés du Sud de la France, nous devrions répondre : « Présent ! » à l'appel du distingué « impresario » de la rue Bourse.
